



Tranche d'info



TRAVERSÉE EN 2018

TOUR DE FRANCE

TOUR DE FRANCE 2018 - SAMEDI 7 JUILLET LA TRANCHE SUR MER - VILLE RELAIS-ETAPE

La Tranche sur Mer sera traversée par le Tour de France 2018 à l'occasion de la première journée étape qui relie Noirmoutier-en-L'Île à Fontenay-le-Comte.

DE CE FAIT, LE TRAFIC ROUTIER SERA FORTEMENT PERTURBÉ LE SAMEDI 7 JUILLET 2018. TOUS LES ACCÈS À NOTRE VILLE SERONT FERMÉS DE 10H00 À 16H00.

Deux parkings gratuits seront mis à disposition pour se stationner :

- Le parking du Forcin (au niveau du magasin M. Bricolage)
- Le parking de la Grière (accessible par la D46 en venant par le rond-point du Forcin uniquement)

La course empruntera le parcours suivant en venant de Longeville : D105, rond-point des Joncs, avenue de la Forêt Noire, rue de Verdun, boulevard des Vendéens, boulevard de Lattre de Tassigny, rond-point de la Belle Henriette. Les cyclistes rattraperont ensuite la D46.



• PARKINGS PAYANTS 2018 ET DÉPÉNALISATION DU STATIONNEMENT

Les parkings seront payants du **28 AVRIL AU 2 SEPTEMBRE 2018** à l'exception du parking de la Terrière pour lequel la tarification s'appliquera du **30 JUIN AU 2 SEPTEMBRE 2018**.

LES HORAIRES ET TARIFS RESTENT INCHANGÉS :

11H00 - 20H00	0,30 € le quart d'heure*
20H00 - 11H00	GRATUIT

LISTE DES PARKINGS PAYANTS :

Parking Ecole de la Mer, parking de l'Aunis, parking de la Grière, parking de la plage de la Terrière, av. des citronniers, parking du Stella Maris, parking Boiral, parking du Maupas, voie longeant le parking du Maupas, parking de la Plage Centrale.

INFO ABONNEMENT :

Pour les résidents tranchais et sur présentation de la taxe d'habitation 2017 : **30€ par mois**. Un seul véhicule par foyer peut bénéficier de ce forfait pour un seul type de stationnement : barrières ou horodateurs.

Si la demande d'abonnement concerne l'ensemble des parkings (barrières et horodateurs), l'abonnement sera facturé 45€ par mois.

Pour les professionnels justifiant de la qualité de contribuable sur la commune au titre de leur activité commerciale : **150€ par mois, prix forfaitaire unitaire**. 2 abonnements supplémentaires pourront être délivrés aux salariés d'un même employeur (sur présentation du contrat de travail) au prix de 15€ par mois pour un seul type de stationnement, barrières ou horodateurs

**pour les parkings à horodateurs, au delà de 4H00, merci de consulter la grille des tarifs présente sur les horodateurs.*



Depuis le 1^{er} janvier 2018, finie la contravention de 17€ pour défaut de paiement dû à un stationnement ou dépassement de durée. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la dépénalisation du stationnement, et en cas de non-paiement ou de paiement insuffisant, l'utilisateur doit s'acquitter du paiement d'un Forfait de post-stationnement (FPS).

Le montant du FPS a été fixé à 25€ sur la commune. En cas de paiement insuffisant, il est diminué du montant déjà réglé.

Si l'utilisateur s'acquitte de cette redevance dans un délai de 3 jours suivant l'émission du FPS, alors le montant est minoré à 20€.

Exemple : Si j'ai acheté un ticket à 5€, que j'ai dépassé l'horaire et que je paie mon FPS au delà des 72h00, je règle 20€ (25€-5€).

Si j'ai acheté un ticket à 5€, que j'ai dépassé l'horaire et que je paie mon FPS avant le délai des 72h00, je règle 15€ (20€-5€).

• TRAVAUX VOIRIES

En ce début d'année 2018, les rues Etienne Dolet, Du Dégas de la Terrière et Du Puits à Blineau ont bénéficié de travaux de réfection.



AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES À VENIR :

- **Boulevard des Vendéens** (de l'allée des Mimosas jusqu'au rond-point des anciens combattants). Sans contre-temps majeurs, les travaux seront terminés pour les vacances de Pâques.
- **Avenue de la Plage** (de l'avenue Maurice Samson jusqu'au carrefour de la rue Anatole France). La rue va être réaménagée, dans la continuité du tronçon de l'avenue de la Plage, de la place de la Liberté à la place du Centre.
- **Rue des Campeurs**. Sans contre-temps majeurs, les travaux seront terminés pour le mois de juin.
- **Place du Capitaine Bigot**, réalisation d'une fontaine (esprit miroir d'eau) et création d'espaces verts.
- **Parking École de la Mer**, création d'un bassin de rétention des eaux sous le parking et création de WC publics.

• LE POUSSE-PIED DÉCROCHE SA 1^{ÈRE} ÉTOILE AU GUIDE MICHELIN



A 27 ans seulement, Anthony Lumet, chef du Pousse-Pied, vient d'être étoilé au Michelin. Benjamin de cette promotion 2018 (avec l'un de ses confrères toulousain), il aura fallu 4 ans au chef tranchais pour obtenir cette prestigieuse distinction.

Quel a été votre 1^{ère} réaction lorsque vous avez appris votre étoile au guide Michelin ?

Je ne m'y attendais pas du tout, je n'étais pas à la quête d'une étoile. Il n'y avait plus de table tranchaise référencée jusqu'alors dans le Michelin. Il y a quelques mois, j'ai donc écrit à la rédaction simplement pour être présent dans le guide afin que les lecteurs puissent trouver une table mentionnée à la page de la Tranche sur Mer. Lorsque j'ai appris que non seulement le Pousse-Pied allait être référencé mais qu'en plus 1 étoile était décernée à notre établissement ma surprise a été grande !

Selon vous, à quoi devez-vous cette étoile ?

C'est le fruit d'un travail quotidien. J'ai fait mes armes à la Marine à Noirmoutier auprès du chef doublement étoilé Alexandre Couillon, avec qui j'ai appris, entre autre, la régularité. Puis assez rapidement, j'ai ouvert le Pousse-Pied en 2013, avec comme credo une carte volontairement restreinte pour travailler uniquement que des produits frais axés sur la mer. Je ne cherche pas à impressionner. C'est une cuisine simple, technique certes, mais qui ne doit pas transparaître.

• CHEMIN DES MIZOTTES, UNE PASSERELLE POUR CET ÉTÉ

Le 18 janvier 2018 Monsieur le Préfet nous a adressé un courrier signifiant qu'il octroyait à la commune la subvention au titre de la DETR 2018, (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 101 382 euros, qui nous avait été refusé en 2017 pour toutes les raisons que chacun connaît, et qu'il nous autorisait à démarrer les travaux.

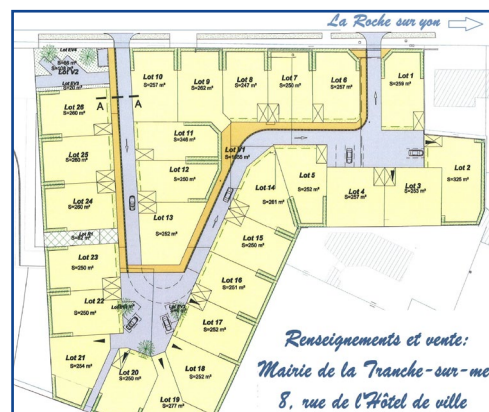
Cette subvention devrait être complétée par un financement FEDER (Fonds européen de développement régional) d'environ 214 000 euros.

Nous avons immédiatement lancé une procédure d'appel d'offres pour actualiser le dossier technique 2017. Divers dossiers ont été reçus et transmis au bureau d'étude. Le 22 février dernier, la Commission d'appel d'offres a sélectionné l'entreprise qui réalisera les travaux. Après environ un mois de préparation matériels et chantier, les travaux démarreront pour une durée d'environ 2 mois et demi.

Cette passerelle permettra de franchir la lagune de la Belle Henriette aisément et en toute sécurité.

M. Flatin, adjoint en charge du littoral.

• LOTISSEMENT COMMUNAL



Rue du Perthuis Breton,

10 lots sont encore disponibles à la pré-réservation.

Renseignements et vente:
Mairie de la Tranche-sur-mer
8, rue de l'Hôtel de ville

• SKATE PARK

Les travaux du skate-park ont commencé début 2018. L'ouverture est prévue pour les vacances d'avril 2018. Le skate park se décompose en trois parties : un bowl, une partie street et une piste débutant.

• L'ÉQUIPE DU CMJ DÉVOILE SON PROGRAMME 2018



Le CMJ (Conseil municipal des jeunes) est composé de 10 enfants élus par leurs pairs et venant des 2 écoles de la commune. Depuis leur élection en novembre 2017, ils ont participé à la plantation des arbres « un arbre une naissance », au goûter des aînés, à la cérémonie des vœux du Maire. En janvier ils ont broyé les sapins collectés pour en faire du paillage. Pour les mois à venir, des sorties sont programmées avec l'EHPAD : Mac Do, cinéma, bowling, ludothèque.

Ils se réunissent régulièrement pour préparer ces actions avec les élus et le personnel communal. Avec une partie du budget qui leur est attribué, ils ont choisi un jeu pour les 4/12 ans qui sera installé dans le parc des Floralies. Dans ce même parc, ils vont avec l'aide du service des espaces verts, réaliser un massif floral. Bien sûr comme chaque année, ils participent aux commémorations : 8 mai, 11 novembre. C'est un CMJ très actif et dynamique, il sera la relève de demain...

Thérèse Chable, élue en charge du CMJ

• COMPÉTITION NATIONALE DE BEACH BADMINTON

C'est à la Tranche sur Mer que se déroulera cette grande première : une compétition officielle de beach badminton en France, organisée par l'association Les Volants tranchais. Pour la première fois, des compétiteurs de la FFB vont se mesurer lors d'un tournoi de beach badminton en place, à la plaine de jeux du Fond du Mourat.

Le samedi 9 juin à partir de 14h00, les doubles mixtes se mesureront sur trois terrains spécialement aménagés.

Le dimanche 10 juin à partir de 10h00, les doubles hommes et les doubles femmes entreront en lice.

• AGENDA CULTUREL

Samedi 28 avril et dimanche 29 avril - FESTIVAL DES JEUX

Pôle enfance : L'Îlot - 1 Bd de la Petite Hollande - GRATUIT

Samedi 5 mai - TRICOT COMBO

SPECTACLE MUSICAL BURLESQUE - Pôle Culturel les Floralies - 10€

Jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 mai - LA DÉFÉRLANTE DE PRINTEMPS

SPECTACLES DE RUE BURLESQUE ET SPECTACLE DE DANSE / PERCUSSIONS

Place de la Liberté, la Terrière et la Grière - GRATUIT

Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai - FESTIVAL COURANTS ROCK

ASTORIAN, JEWLY, SÉBASTIEN LEGOFF - Place de la Liberté, la Terrière et la Grière - GRATUIT

Samedi 2 et dimanche 3 juin - LES VÉLOS RÉGALADES

Circuits à vélos autour de la gastronomie, l'œnologie et boucle famille avec ateliers ludiques

INSCRIPTION OFFICE DE TOURISME DE LA TRANCHE SUR MER

Samedi 9 et dimanche 10 juin - LES PUCES DE LA MER

Fête avec exposants, sur le thème de la mer et des activités nautiques

Parking du Maupas - GRATUIT

Jeudi 21 Juin - FÊTE DE LA MUSIQUE - Place de la Liberté - GRATUIT

